# GUIDE PRATIQUE DE L'ASSOCIATION MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE

#### → La Maison des Associations de Lille

MDA, 72 - 74, rue Royale - 59000 Lille 03.20.14.35.41

mda@mairie-lille.fr

site: mda.lille.fr

#### **GUIDE PRATIQUE DE L'ASSOCIATION**

• Site internet: www.guidepratiqueasso.org

Important : Ce guide n'est pas un ouvrage juridique. Il s'agit d'un guide de primo information en direction du plus grand nombre. Il a été mis sous presse début octobre 2015. Il ne prend pas en compte les mesures législatives intervenues après cette date. Aussi, nous vous recommandons de vous reporter à notre site internet pour les mises à jour annuelles.

- Éditeur : FAL Éditions, association loi 1901 9 rue des Olivettes 44041 Nantes CEDEX 1
- · Courriel: faleditions@fal44.org

Cette 11<sup>ème</sup> édition a été rédigée par Sophie Guérin, responsable adjointe vie associative Ligue de l'enseignement - FAL 44, par Aurélien Chauvet, Marion Truchot et Sandrine Brard, chargé-es de mission vie associative Ligue de l'enseignement - FAL 44, par Florence Lacaze, Directrice Générale Adjointe Ligue de l'enseignement-FAL 44.

- Remerciements : François Goizin et Charles Aymeric Caffin, DJEPVA Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Cédric Mazière, Ligue de l'enseignement national et l'ensemble de nos relecteur-trices.
- Conception graphique et mise en pages : Alexandre Gourdon : www.solexgraphisme.fr
- Édition: FAL Editions / octobre 2015 / ISBN: 978-2-9533993-2-5 / dépôt légal: à parution.
- Imprimerie : Chiffoleau Saint-Herblain

Toute reproduction intégrale ou partielle est interdite, sauf accord écrit de l'éditeur (loi du 11 mars 1957 - code de la propriété intellectuelle).

# LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE

# Qui sommes nous?

La Maison des Associations de Lille, service municipal de la Ville de Lille, installée rue Royale en 2007, joue un rôle majeur en se positionnant comme lieu de rendezvous, d'échange et de conseils pour la vie associative et l'ensemble de ses acteurs, militants associatifs et bénévoles pour la plupart.

6 personnes composent l'équipe : Direction, 2 chargés d'appui, 1 chargée de communication, 1 chargée de suivi, 1 chargée d'accueil et réservation d'espaces.

#### → Infos pratiques

MDA, 72 - 74, rue Royale, 59000 Lille

Tél.: 03 20 14 35 41 - mda@mairie-lille.fr / mda.lille.fr

Ouvert au public : le lundi de 13h3o à 17h3o ; du mardi au vendredi de 9h3o à 12h3o et de 13h3o à 17h3o ; le 2ème et 4ème samedi du mois de 9h à 12h3o (hors vacances scolaires) ; Fermeture à 17h pendant les vacances scolaires.

Fermeture annuelle entre Noël et Nouvel An et 15 jours en Août.

Les salles sont disponibles sur réservation et pour les associations inscrites, le lundi de 13h30 à 23h, du mardi au vendredi de 9h30 à 23h et le week-end de 9h30 à 18h30.

Tous les services proposés sont gratuits pour les associations inscrites.

### → Plan d'accès

Accès : métro ligne 1, Rihour ; Bus ligne 10, arrêt Danel ou Voltaire ; bus ligne 14 arrêt Palais de Justice ; Navette Vieux Lille ; station V'Lille rue Royale.



# LES SERVICES DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

#### → Prêt de salles

La Maison des Associations met gratuitement ses espaces à disposition des associations inscrites.

Ainsi la grande salle du rez-de-chaussée peut accueillir 80 personnes. Elle permet l'organisation de conférences, assemblées générales, projections car équipées de matériel audio-visuel.

2 autres salles de 12 et 8 personnes permettent la tenue de réunions. Elles sont également équipées d'écran et vidéo projecteur.

Donnant sur une cour intérieure, on peut y prévoir l'organisation d'événements de plein air (mobilier d'extérieur, Vitabris et podium).

Ces 3 espaces sont aussi mis à disposition en-dehors des heures d'ouverture de la Maison des Associations : le soir jusque 23h et le week-end jusque 18h3o.

Dans les étages et aux heures d'ouverture de la MDA, les associations peuvent occuper 5 autres salles, du bureau pour 2 à l'espace de réunion pour 19 personnes. L'accueil, la salle informatique et de documentation, ainsi que les bureaux de l'équipe de la MDA et de France Bénévolat s'y trouvent également.

# → Aide au démarrage

Chaque année, la Maison des Associations de Lille lance un appel à projets pour les associations nouvellement créées. A la clé, l'Aide au Démarrage, un coup de pouce de 100 à 1 200 € pour les projets retenus.

Critères d'attribution:

- être inscrit à la MDA
- être une association lilloise, hellemmoise ou lommoise, déclarée en préfecture depuis moins d'un an
- porter un projet associatif précis, générant un impact local, et inscrit dans une démarche associative durable

Le montant de la subvention attribuée n'est pas proportionnel au budget de l'association, mais déterminé par le critère d'intérêt général de votre projet.

# LES SERVICES DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

#### → Accompagnement / conseil

Actualisation des statuts, renouvellement du Conseil d'Administration, demandes de subvention... Les chargés d'appui de la MDA sont là pour vous aider dans toutes vos démarches (sur rendez-vous sur mda@mairie-lille.fr).

#### → Aide logistique

A la MDA, vous disposez

- d'un service de boites aux lettres et domiciliation pour les associations inscrites
- d'un espace multimédia : ordinateurs, internet, photocopieur pour les associations inscrites
- d'un centre documentaire : revues, abonnements, périodiques, mallette associative etc. ouvert à tous
- d'un espace doc : plaquettes, flyers des associations en libre accès, un panneau d'affichage pour votre agenda, communiquer sur vos manifestations, ouvert à tous
- d'ordinateurs portables pour faciliter la tenue de vos réunions, permanences au sein de la MDA

#### → Communication

Vous souhaitez communiquer, rendre vos actions plus visibles : la MDA vous accompagne pour relayer votre activité.

Utilisez nos outils pour communiquer :

- notre Lettre d'information trimestrielle présentant un dossier de fond, des portraits d'associations ou de militants associatifs, un agenda, des brèves juridiques...
- notre newsletter mensuelle
- notre Site internet

#### > Evénements, organisés, coproduits ou développés en partenariat

- La nuit du bénévolat : soirée citoyenne et conviviale permettant la rencontre entre les associations et le grand public, bénévoles potentiels pour un engagement ponctuel ou durable.
- Semaine du développement durable
- Semaine de la solidarité internationale
- Journées européennes du patrimoine
- Expositions
- Boulevard des Associations
- Forum du Mécénat
- Présentation des appels à projets des Fondations

#### → Formation

La MDA propose des formations gratuites, ouvertes à tous les dirigeants, porteurs de projets et bénévoles associatifs.

Se former, quand on est militant d'une association, constitue à la fois une nécessité et un atout afin de mieux appréhender l'environnement juridique dans lequel on évolue. C'est la garantie que chacun aura les moyens d'intervenir, et de s'emparer des enjeux et des débats qui sous-tendent son action. Le cycle de formation est destiné aussi bien à des personnes ayant peu ou pas d'expérience, qu'à des porteurs de projet qui auraient besoin d'un accompagnement particulier. Il se décline sous 2 formes :

#### • Les fondamentaux

Les fondamentaux du plan de formation sont destinés aux personnes ayant peu ou pas du tout d'expérience dans la gestion d'une association ou d'un projet associatif.

Une session de fondamentaux aborde les principaux aspects d'un thème afin d'en proposer un tableau aussi complet que possible.

Il s'agit d'une entrée en matière, avec pour but, d'enseigner les bases de la gestion et de la vie associative, ses démarches, son organisation et ses pratiques.

Les éléments enseignés dans les sessions de fondamentaux doivent être maîtrisés avant d'envisager une participation aux ateliers. C'est pourquoi ces sessions sont programmées en amont.

Chaque session dure trois heures (comptabilité, communication, gestion administrative...)

#### Les ateliers

Les ateliers du plan de formation doivent apporter une réponse concrète aux besoins exprimés par les associations et leur permettre de bénéficier de l'appui d'un professionnel, dans l'élaboration de leur projet ou leur recherche de financements. Les ateliers du plan de formation sont destinés à des personnes ayant un projet à mettre en place ou à préciser, et ayant une bonne connaissance du thème traité. Leur projet pourra y être évalué, discuté et mis en forme. Elles en repartiront avec un outil élaboré, complet et prêt à être diffusé.

Par exemple : créer ses outils de communication, monter un dossier de financement, l'emploi associatif...

#### • Les conférences

La Maison des Associations organise des conférences pour s'interroger sur les mutations de l'environnement associatif.

Elle coproduit aussi, avec les associations et dans leur thématique, des débats.

# D'AUTRES DISPOSITIFS EXISTENT...

# → Le certificat de formation à la gestion associative : le CFGA

Il s'adresse à tous les bénévoles, âgés de 16 ans minimum, membres d'une association qui souhaitent s'investir dans des projets associatifs.

La formation à la gestion associative se décline en 2 phases :

Un volet théorique qui aura pour objectif d'apporter aux bénévoles des connaissances suffisantes sur la spécificité du secteur associatif, de ses acteurs et de son environnement. Un volet pratique : Formation de 20 jours minimum au sein d'une association déclarée. Cette phase pratique a pour objectif de découvrir les diverses fonctions de la gestion associative, se mettre en situation réelle d'exécution, en cerner les exigences, les avantages et les contraintes, développer et professionnaliser ses compétences.

Certaines formations de la Maison des Associations de Lille entrent dans le contenu de la formation théorique et peuvent être validées dans le livret de formation par votre référent (une attestation sera fournie par le formateur).

Quels sont les organismes qui mettent en œuvre le CFGA dans la métropole?

- la Maison des Associations de Tourcoing 03 20 26 72 38
- la Maison des Associations de Roubaix 03 20 73 46 64
- la FLASEN 03 20 14 55 00
- le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) 03 20 05 68 50

# → Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Le DLA est un dispositif d'appui et de conseil aux structures qui développent des activités d'utilité sociale créatrices d'emploi.

Il s'adresse à des structures qui développent des activités et services d'utilité sociale créatrices d'emploi : associations loi 1901, structures coopératives, structures d'insertion par l'activité économique.

Il s'agit plus particulièrement de structures qui souhaitent consolider leurs activités, pérenniser leurs emplois et qui ont identifié des difficultés nécessitant un appui professionnel externe.

Il permet à une structure de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui. Si la structure accepte les préconisations qui découlent de ce diagnostic, le chargé de mission DLA élabore avec elle et met en place un plan d'accompagnement, qui comprend une ou plusieurs actions d'appui sous forme d'ingénieries individuelles ou collectives, financées par le DLA et réalisées par des prestataires.

Il assure un suivi du plan d'accompagnement et mesure son impact sur le développement des activités et des emplois.

# LES ADRESSES UTILES

### → Mairie de Lille

Place Augustin Laurent 59000 Lille 03.20.49.50.00

#### Mairies de Quartiers de Lille

# → Mairie de Quartier des Bois Blancs

18, rue du Pont à Fourchon 03.20.17.00.40 boisblancs@mairie-lille.fr

# → Mairie de Quartier du Centre

31 rue des Fossés 03.20.15.97.40 lillecentre@mairie-lille.fr

# → Mairie de Quartier du faubourg de Béthune

03.20.10.96.40 fbgdebethune@mairie-lille.fr

#### → Mairie de Quartier de Fives

127 rue Pierre Legrand 03.20.71.46.10 fives@mairie-lille.fr

# → Mairie de Quartier de Lille Sud

83 rue du Faubourg des Postes 03.28.54.02.30 lillesud@mairie-lille.fr

#### → Mairie de Quartier de Moulins

215 rue d'Arras 03.28.55.09.20 moulins@mairie-lille.fr

# → Mairie de Quartier de St Maurice Pellevoisin

74 rue Saint Gabriel 03.28.36.22.50 stmauricepellevoisin@mairie-lille.fr

# → Mairie de Quartier de Vauban-Esquermes

212 A rue Colbert 03.28.36.11.73 vaubanesquermes@mairie-lille.fr

# → Mairie de Quartier du Vieux Lille

13 rue de la Halle 03.28.38.91.40 vieuxlille@mairie-lille.fr

# → Mairie de Quartier de Wazemmes

100 rue de L'Abbé Aerts 03.20.12.84.60 wazemmes@mairie-lille.fr

# LES ADRESSES UTILES (SUITE)

#### → INSEE

130, avenue Président-Kennedy BP 769 59034 Lille Cedex 03.20.62.86.29 dir-nord-pas-de-calais@insee.fr

#### → France Bénévolat Nord

A la Maison des Associations 72 - 74 rue Royale 03 20 40 21 22 http://nord.francebenevolat.org fb.nord@francebenevolat.org

# → Métropole Européenne de Lille

1 rue du Ballon CS 50749 59034 Lille Cedex 03.20.21.22.23

# → Conseil Régional Nord-Pas de Calais Siège de Région,

51 Avenue du Président Hoover 59555 Lille Cedex 03.28.82.82.82

# → Conseil Départemental du Nord

Hôtel du Département 51, rue Gustave Delory 59047 Lille Cedex 03.59.73.59.59

# → Chambre Régionale de l'Économie Sociale Solidaire

Centre Régional de Ressources et d'Animation 6 rue Jean Roisin 59000 Lille 03.20.06.34.09 / spersil@cressnpdc.org

# **DÉMARCHES EN LIGNE**

Avec E-création, E-modification et E-dissolution déclarez votre association ou les modifications intervenues dans votre association en guelques clics :

Si vous n'avez pas la possibilité de faire les démarches en ligne et pour éviter de vous déplacer, vous pouvez également adresser vos démarches de création, modification ou dissolution de votre association par voie postale à la Préfecture (si le siège social de l'association est domicilié dans l'arrondissement de Lille) ou la sous-préfecture dont vous dépendez (joindre une enveloppe libellée et timbrée pour le retour) :

#### → Préfecture du Nord

Secrétariat général – DRLP 3 Section des associations 12 rue Jean Sans Peur CS 20003 59039 Lille Cedex

Pour les associations dont le siège social est situé dans l'arrondissement de Lille Accueil du public sur rendez-vous, le mardi et le jeudi de 8h30 à 11h30. Pour prendre un rendez-vous, adressez votre demande à : pref-associations@nord.gouv.fr
Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h : 03.20.30.53.88

#### → DRJSCS Nord-Pas-de-Calais

(La Direction, Pôle Cohésion sociale, Pôle sport, Pôle Contentieux de la sécurité sociale, Pôle Appui aux politiques, Pôle Ressources.)
35, rue Boucher de Perthes
CS 40018
59044 Lille
03.20.14.42.42
drjscs59-contacts@drjscs.gouv.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

# ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (ADVA) : APPEL À PROJETS

# Un dispositif simplifié au service des associations.

Depuis 2003, l'État et la Région coordonnent leurs interventions en direction de la vie associative en développant un programme de soutien à l'Accompagnement et au Développement de la Vie Associative (ADVA).

Ce fonds permet, dans un cadre d'intervention unique, de simplifier les démarches du monde associatif pour la formation des bénévoles, leur qualification, la reconnaissance des compétences acquises, l'accompagnement des expérimentations et l'échange de pratiques. La création de ce dispositif commun a permis, en 2014, de soutenir près de 500 projets de formation, 6 innovations et une trentaine de «têtes de réseau associatifs».

#### → Séverine RONDEL

Déléguée Départementale Vie Associative
Mission Jeunesse Sport et Vie Associative - Direction Départementale de la Cohésion
Sociale Cité Administrative
175 rue Gustave Delory
BP 82008
59011 Lille Cédex
03.20.18.33.91
severine.rondel@nord.gouv.fr
www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-associative

BLOC NOTES

BLOC NOTES

<b>&gt;</b>	INTRODUC	CTION				
2	BLOC	NOT	FS			
	DEGG			 	 	 

BLOC NOTES

BLOC NOTES

BLOC NOTES